NOTES D'ACTUALITÉ

Nous disions la semaine dernière que l'amateur ayant quelques craintes concernant l'état de vigueur corporelle de ses pigeons, agirait sagement en les mettant au couvage prolongé lors de la première ponte de la saison.

Cela équivaut évidemment à sacrifier les premiers œufs, à les remplacer par des œufs en plâtre et à attendre que les couples abandonnent le nid, ce qui se produit le plus souvent vers le 23e ou 24e jour de couvage.

Ces trois bonnes semaines doivent être consacrées à rendre aux pigeons toute la vigueur que l'inaction et la nourriture trop chichement distribuée durant l'hiver leur ont fait perdre. On veillera donc à ce qu'ils prennent l'exercice, régulièrement et on les nourrira copieusement. Pendant la chasse au nid qui suivra l'abandon des œufs, il conviendra, pour éviter que les sujets ne s'épuisent en poursuites affolées, de les claustrer une bonne partie de la journée dans leurs casiers respectifs.

Ici, ouvrons une parenthèse, pour conseiller aux colombophiles de munir leur colombier de casiers pratiques, c'est-à-dire pouvant être fermés à volonté. L'idéal c'est le casier muni d'une façade grillagée en retrait (10 à 15 centimètres). Quand il est fermé il subsiste par conséquent une tablette sur toute sa longueur, tablette où les deux membres du couple choisent domicile aux époques où l'élevage est suspendu. Avec ce dispositif il n'y a aucun perchoir à placer dans le colombier. Il est du reste préférable qu'il n'y en ait pas et que chaque couple de vieux pigeons ne connaisse comme lieu de repos et d'abri que son casier. Bien entendu, dans les colombiers où l'amateur tient pêle-mêle ses vieux et ses jeunes pigeons, il lui faut bien placer des perchoirs pour ces derniers. Il est néanmoins toujours préférable à tous égards d'avoir un colombier spécial pour les pigeonnaux : facilite pour le sevrage, moins de pertes au toit, possibilité de nourrir différemment, tels sont les principaux avantages offerts à l'amateur qui possède un colombier distinct pour ses vieux et pour ses jeunes pigeons.

Pour en revenir à l'élevage en mars par des sujets tant soit peu descendus au-dessous de leur étiage normal au cours de l'hiver, ajoutons qu'il est particulièrement fatigant parce qu'à cette époque la température est encore froide, que les jeunes poussent lentement et qu'il leur faut plus de huit jours de soins de plus que ceux de la seconde couvée qui bénéficient de conditions atmosphériques plus favorables.

On rencontre assez bien de colombophiles tornant leur élevage annuel à celui de la première couvée, si, bien entendu ce dernier est suffisamment copieux. Ils négligent ensuite l'élevage, ne faisant nourrir leurs voyageurs que juste ce qu'il faut pour être prêtes en vue d'une épreuve déterminée. Ce principe n'est pas mauvais en ce sens qu'il évite l'encombrement et vise en somme à favoriser avant tout le rendement sportif. Il n'est pas impossible cependant de poursuivre un élevage, limité du reste, jeune par nid, durant la saison des voyages. Un sujet de constitution robuste, convenablement nourri ne se fatigue guère à élever un jeune bien venant en bonne saison. Le moment critique dans l'élevage se situe entre le huitième et le seizième jours. C'est le moment où le couple de nourriciers prépare la nouvelle ponte, d'où fatigue pour le mâle et fatigue pour la femelle. Mais si tout a pris la peine de confectionner des casiers du modèle explique plus haut, lorsque le mâle commence à lorgner sa femelle qui tient celle-ci enfermée dans le casier, et mettant à sa disposition la quantité de la nourriture, du petit gravier et des écailles d'œufs broyées, la femelle tient alors en permanence sur la tablette devant le casier, où on ne la donne accès qu'une seule fois par jour, qu'il aille nourrir son petit. De cette manière, il monte en feu et n'en peut se lasser de pourchasser sa femelle dans tous les coins, à la coupe deux fois par jour, il conserve toutes ses forces pour réaliser une bonne performance sportive.

Bien entendu, lorsqu'on joue un pigeon à une distance modeste, après une vingtaine de paniers et que le vent favorise le retour, ce pigeon peut très bien gagner le premier prix, même s'il tape à nid, à tout casser. Mais si la distance est sérieuse, s'il y a deux jours de panier à faire avant le lâcher, si les conditions atmosphériques sont sévères, le sujet prépare comme nous venons de l'indiquer réalisera toujours une performance honorable, tandis que le sujet ayant, par la chasse au nid, s'ajoutant à l'âge, se classera beaucoup plus difficilement en tous cas au grand détriment de son organisme.

E. CAILLE.

IL FAIT DU BEL ÉLEVAGE...

« Je n'ai jamais eu d'aussi beaux jeunes que depuis que j'emploie les produits DOMICENT », nous écrit Mr. I. S. à BIZET (lettre N° 845) « Hiver rigoureux, humide, rien ne résiste à l'AVIOL et à l'HOEMATOL ; depuis que je les emploie je n'ai plus de muguet, ni jeunes qui viennent mal. »

Employez les Produits du Dr-Vétérinaire DOMICENT de CUREGHEM et suivez sa méthode qui vous sera envoyée gratuitement en écrivant aux LABORATOIRES APPLIQUES, 55, rue de la Croix à NANTERRE (Seine) qui exécuteront vos commandes à défaut de votre fournisseur habituel. 9140.

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DE LA PRODUCTION FRANÇAISE

L'assemblée générale de la Confédération générale de la production française a été tenue hier, sous la présidence de M. R.-P. Duchemin, en présence de nombreux délégués des syndicats adhérents.

Le délégué général, M. de Lavergne, a d'abord constaté dans son rapport qu'après des symptômes de reprise au cours du deuxième trimestre de 1933, les affaires ont marqué en France, depuis la fin de 1933, un nouveau ralentissement contrastant avec l'amélioration constatée dans plusieurs pays étrangers.

Après lecture par M. le baron Petiet du rapport financier, M. René-P. Duchemin, président, a prononcé une allocution. Il a spécialement examiné la politique économique de la France et montré comment la France, ayant renoncé sans contre-partie à recourir aux surtaxes de change contre la concurrence des pays à monnaie dépréciée, a dû généraliser le contingentement, seule mesure de défense qui lui restât, dans l'impossibilité de relever les droits de douane à un taux qui aurait dû être prohibitif.

Après avoir mis en garde son auditoire contre les dangers d'une dévaluation monétaire, M. Duchemin a conclu en réclamant, dans le domaine économique, une politique de fermeté. « La France doit imposer son point de vue dans les négociations en cours, puisque tous les pays, sauf cinq, nous vendent plus qu'ils ne nous achètent. »

NÉGOCIATIONS COMMERCIALES FRANCO-SUISSES

M. Lamoureux, ministre du Commerce et de l'Industrie, a reçu hier matin M. Stucki, directeur commercial de l'administration helvétique, avec lequel il s'est longuement entretenu de la situation créée par l'approche du 31 mars, date à laquelle expire la convention de commerce franco-suisse déjà prorogée au 1er février.

La très prochaine reprise des pourparlers économiques entre M. Stucki et les experts français permet d'espérer qu'il sera trouvé une solution aux difficultés soulevées par la question de l'importation des fromages, qui a causé l'interruption des pourparlers déjà engagés vers la moitié du mois dernier.

RÉUNION DU COMITÉ DE GÉRANCE DES COMPTOIRS DE VENTE SIDÉRURGIQUES INTERNATIONAUX

On mande de Luxembourg que le comité de gérance des comptoirs de vente sidérurgiques internationaux s'est occupé d'une série de questions d'administration intérieure et a décidé de ne rien changer au prix des poutrelles, comme quelques agents l'avaient proposé. Le relèvement de ces prix a été ajourné jusqu'au moment où le Comptoir des poutrelles à larges ailes fonctionnera en plein et pourra suivre une politique des prix définitive. On essaiera d'arriver à cet accord le plus tôt possible afin que l'ajustement des prix désiré ne se fasse pas trop longtemps attendre. Les prix des barres n'ont pas bougé.

LE CONTINGENTEMENT DES IMPORTATIONS

La commission interministérielle chargée d'arrêter toutes les dispositions afférentes à la création, à la suppression et à la modification des mesures de contingentement des importations de marchandises étrangères en France, s'est réunie hier matin au Quai d'Orsay, sous la présidence de M. Gaston Doumergue, président du Conseil.

MM. Lamoureux, ministre du Commerce ; Queuille, ministre de l'Agriculture ; Laval, ministre des Colonies, et William-Bertrand, ministre de la Marine marchande, assistaient à cette réunion.

MARCHÉS DE PARIS

PARIS, 23. — Viandes : Bœufs : Quartier derrière, 7.50 ; devant, 2.50 ; Aloyau, 11 ; Cuisses, 5.90 ; Train entier, 8.25. — Veaux : 1re qualité, 10.85 ; 2e, 8.20 ; 3e, 5.45 ; Pail Cuisseau, 10.50. — Moutons : 1re, 14.50 ; 2e, 12.45 ; 3e, 9.45 ; Gigots, 17.50. Carres parées, 20 ; Epaule, 9.25. — Porcs : 1re, 7.70 ; 2e, 6.45 ; Filets, 9.15 ; Jambons, 9 ; Lard, 4. — Beurres : Laiteries Normandie, 17.75 ; Charente Poitou Malaxés Bretagne, 14.85. — Œufs : Picardie Touraine, 19 ; Malaxés Normandie, 15.40 ; et Normandie, 360 ; Bretagne, 290 ; Poitou Touraine Centre, 365 ; Outre-Mer, 275. — Fromages : Brie moyen, 115 ; Camembert Normandie, 280 ; Divers, 154 ; Pont-L'Evêque, 275 ; Port Salut, 750 ; Gruyère et Comté, 9.25. — Volailles : Canards Rouennais et Nantais, 15.75 ; Fermes, 10.25 ; Lapins, 10.60 ; Dindonneaux, 15.50 ; Oies, 9 ; Poulets Nantais, 17.25 ; de Bresse, 21 ; Poules de Bretagne, 11.50. — Poissons : Barbues, 17 ; Bars, 22.50 ; Harengs Français pleins, 3.25 ; vides, 1.25 ; Homards, 19.50 ; Langoustes vivantes, 16 ; Maquereaux français gros, 5 ; petits, 7 ; Merlans brillants, 7.50 ; ordinaires, 3.50 ; Morues salées, 3.50 ; Raies, 5 ; Sardines salées, neant ; Bretagne, 30 ; Fraîches, 45 ; Soles, 23.50 ; Maremnes, 85 ; Portugaises, 24 ; Moules Isigny, 90.

PARIS, 23. — **Clôture.** — **Grains** : Blés, disp. cote officielle, 127.50 base 76 kilos, tous incotés. — Farines : Tous incotés. — Maïs : Tous incotés. — Avoines : Tendance faible disp., cote officielle, 43 ; courant, 41.25 ; proch., 43-42.75 payés ; mai, 44.50 payé ; 3 d'avril, 44-44.50 ; 3 de mai, 46-46.25. — Seigles : Tous incotés. — Orges : Tous incotés.

Sucres : Tendance soutenue, courant, 227.50 payé ; proch., 227.50 payé ; mai, 227-227.50 ; 3 d'avril, 227.50 payé ; 3 de mai, 226.50-227 ; 3 de juin, 226.50-227 ; 3 d'oct., 212-212.50 ; 3 de nov., 212.50-213 payés. Cote officielle, 227-227.50.

Alcools. — Calme, courant, incoté ; prochain, incoté ; 3 d'avril, incoté ; mai, 515 payé ; 3 de mai, etc., incotés.

LOTERIE NATIONALE
HUITIÈME TRANCHE
UN LOT DE 50.000 FRANCS
A ÉTÉ GAGNÉ PAR LES CLIENTS
DES PRODUITS D'ENTRETIEN
ÇA-VA-SEUL
avec ses billets à participation
Pour le tirage de la 10e tranche
réclamer votre bon de participation

MARCHÉS DES CAFÉS

LE HAVRE, 23. — **Clôture.** — Tendance soutenue. Ventes : 2.250 sacs ; Mars, 170.50, avril, 168.75 ; mai, 167.75 ; juin, 167.50, juillet, 166.75 ; août, 166.50 ; septembre, 166.75 ; octobre, 166 ; novembre, 165.50 ; décembre, 166 ; janvier et février, incotés.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A La Bassée, 22. — Beurre, 9 à 9.50 la livre ; œufs, 8.50 le quarteron ; marollies, 9 fr. p. ; vieux-Lille, 6.50 ; camemberts, 3 fr. ; Petit Pommel, 2.25 ; roquefort, 24 fr. le k. ; gruyère, 16 fr. le k. ; poules vivantes, 18 à 25 fr. p. ; poulette vivante, 20 à 30 fr. p. ; canards, 15 à 20 fr. p. ; lapins 8 à 20 fr. ; pommes de terre, 0.50 à 0.65 le k. ; carottes, 2 fr. ; oignons, 1.75 le k. ; échalotes, 1.75 ; oranges, 1.75 à 2.25 le k. ; salsifis, 2 fr. ; poireaux, 0.75 ; laurier, 2 fr. ; cresson, 1.25 la b. ; citrons, 0.60 ; artichauts, 2 fr. p. ; céleri, 1 fr. ; laitues, 1.25 ; choux blancs, 2 fr. ; choux-fleurs, 3 à 3.50 p.

On achète en culture les 10 kilos : Blé taxé ; avoine, 46 fr. ; seigle et orge, 73 fr. ; ingots, 310 fr. ; flageolets blancs, 290 fr. ; pommes de terre, 46 à 48 fr.

On vend au commerce, les 100 kilos : Son, 41 fr. ; rebulet, 54 fr. ; maïs ordinaire, 83 fr. ; maïs cinquantini, 113 fr. ; brisures de riz, 50 fr. ; dari, 80 fr. ; blé dénaturé, 73 fr. ; sarrazin, 108 fr. ; féverolles, 120 fr. ; chènevis, 150 fr. ; blé millet, 150 fr. ; sorgho, 72 fr. ; graines de lin, 120 fr. ; féedine, 77 fr. ; tourteaux de lin, 82 fr. ; tourteaux Remy, 75 fr. ; tourteaux soya, 73 fr. ; tourteaux noix, 68 fr. ; tourteaux arachides, 58 fr.

Engrais : Sulfate, 20.40, 87 fr. ; Sulfrate 20.80, 88 fr. 50 ; Bonpain, 9, 6, 5, 78 fr. ; Tourteaux de colza, 46 fr.

A Gravelines, 23. — Beurre, 9 à 9.50 la livre ; poules, 40 à 45 fr. la couple ; canards, 30 à 40 fr. la couple ; lapins gros, 25 à 30 fr p. ; moyens, 10 à 12 fr. ; œufs, 9 à 9.50 le quarteron ; poulets, 50 à 60 fr. la couple ; pigeons, 12 à 14 fr. la couple ; pommes de terre, 60 à 70 fr. les 100 kilos.

A Merville, 21. — Il a été vendu : 700 kilos de beurre de 7.50 à 8.75 la livre ; 30.000 œufs, 7.50 à 8.50 le quarteron ; 30 couples de poules, de 11 à 12 fr. le kilo.

A Avesnes-sur-Helpe, 23. — Beurre en gros, 7.75 la livre ; au détail, 8 et 8.50 la livre ; œufs, 8 et 8.50 le quarteron ; pommes de terre, 60 à 65 fr. les 100 kilos ; poulets vivants, 38 à 45 fr. la couple ; 19 à 22 fr. p. ; canards, 18 fr. p. ; oies, 30 fr. p. ; dindes, 50 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 25 fr. p. ; lapins de garenne, 8 à 9 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p. ; endives et scaroles, 1.50 à 1.75 p. ; laitues, 1.50 p. ; radis, 2 et 2.50 la b. ; artichauts, 2 fr. p. ; choux-fleurs, 4 à 6 fr. p. ; salsifis, 2 à 4 fr. la b. ; suivant grosseur ; cresson, 1.25 la b. ; carottes, 1.50 le k. ; oignons, 1.50 le k. ; marrons, 4 à 5 fr. le k. ; noix, 7 fr. le k. ; mandarines, 3.50 le k. ; oranges, 2.50 le k.

A Le Cateau 22. — Beurre, 9 fr. la livre ; œufs, 0.30 p. ; fromage blanc frais du pays, 1.50 le k. ; pommes de terre rondes, 0.60 à 0.65 p. ; longues, 0.90 le k. ; choux verts, 1 fr. p. ; salades pommées, 1 à 1.25 p. ; endives et scaroles, 1.50 à 2 fr. p. ; cresson, 1 fr. la b. ; salades de blé, 2 fr. la livre ; pissenlits blancs, 4 fr. la livre ; chicorée de Bruxelles, 2 fr. la livre ; pommes, 4.50 le k. ; amandes, 4 fr. la livre ; noisettes, 3.50 la livre ; citrons, 0.60 p. ; bananes, 0.50 p. ; harengs frais, 0.30 p. ; maquereaux et merlans, 2.50 la livre ; soles et cabillauds, 3.50 la livre ; crevettes, 1.50 le quart ; harengs saurs, 0.40 p. ; filets de harengs, 1.20 la b.

A Le Quesnoy, 23. — Beurre, 18 fr. le k. ; œufs, 0.30 p. ; fromage bleu du pays, 1.50 le k. ; 1.25 la pinte ; marolles, 8.50 à 10 fr. p. ; camemberts, 3.50 la b. ; bouletes, 1.75 à 2 fr. p. ; poules, 16 à 24 fr. ; poulets, 20 à 30 fr. p. ; canards, 17 à 23 fr. p. ; lapins, 16 fr. à 20 fr. p. ; pigeons, 15 fr. la couple.

A Orchies, 23. — Le cours moyen du beurre a été de 7.50 à 8.50 la livre ; celui des œufs, de 0.30 pièce.

A Bruay-en-Artois, 23. — Beurre, 9 fr. la livre ; œufs, 9 fr. le quarteron ; pommes de terre, 0.65 le k. ; poules vivantes, 32 à 50 fr. la couple ; 18 à 28 fr. p. ; poulets, 32 à 50 fr. la couple ; 18 à 25 fr. p. ; lapins, 5 à 25 fr. ; camemberts, 3.25 la b. ; gruyère, 17 fr. le k. ; roquefort, 24 fr. le k. ; hollande, 12 à 24 fr. le k.

A Lumbres, 23. — Beurre, 7 à 7.25 la livre ; œufs, 8 à 8.25 le quarteron ; poulets, 28 à 38 fr. la couple ; poules, 25 à 30 fr. la couple ; dindes, 45 fr. p. ; lapins, 12 à 25 fr. p. suivant grosseur ; canards, 12 à 18 fr. p. ; oies, 30 fr. p. ; pigeons, 4 à 5 fr. p. ; carottes, 1.25 le k. ; pommes de terre, 0.60 à 0.75 le k. ; ails, 4 à 5 fr. le k. ; échalottes, 2.50 le k. ; poireaux, 1.50 à 2.50 la b. ; oignons blanc, 1.25 le k. ; rougeg, 1.75 le k. ; chicorée de Bruxelles, 3.50 le k. ; céleri, 1.50 le gros pied ; choux-fleurs, 4 à 6 fr. p. ; salsifis, 4 fr. la b. ; salade de blé, 2 fr. la livre ; scaroles, 1.50 à 1.75 p. ; navets, 0.75 le k. ; choux verts, 1 fr. p. ; artichauts, 1.40 p. ; tomates, 5 fr. la livre ; radis, 1 fr. la b. ; pommes, 4 fr. le k. ; oranges, 0.50 p. ; 3 pour 1 fr., ou 2 fr. le k. ; mandarines, 0.40 p. ou 3 fr. le k. ; citrons, 0.25 à 0.50 p. ; bananes, 0.50 p. ; figues, 1.50 la livre ; harengs saurs, 0.35 p. ; clipeurs, 1 fr. p. ; filets de harengs saurs, 1.50 la b. ; merlans, 1.25 à 3 fr. p. ; hénicus, 1 fr. la portion ; moules et crevettes, 1 fr. la pinte ; maquereaux, 2 fr p. ; gros poissons, 15 à 25 fr. p. ; soles, 2 fr. p. ; raies, 8 à 12 fr. p. ; vives, 3 fr. p. ; rougets, 3 fr. p. ; limandes, 2.50 p.

A Calais, 22. — Beurre, 9 fr. la livre ; œufs, 8 à 9.50 le quarteron ; poulettes, 38 fr. la couple ; poulets, 40 à 45 fr. ; poules, 40 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 12 à 14 fr. ; lapins, 8 à 25 fr. p. ; pommes de terre, 0.70 le k. ; poireaux, 1 fr. la b. ; carottes, 0.75 la livre ; navets, 1.25 la livre ; choux, 1.50 p. ; choux-fleurs, 3 et 4 fr. p. ; choux de Bruxelles, 1.50 la livre ; endives, 1.50 la livre ; salsifis, 3 fr. la b. ; cresson, 0.35 la b. ; salade, 1.25 p. ; artichauts, 1.25 p. ; pommes, 2.50 la livre ; oranges, 1.25 la livre.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

DE LILLE, DU VENDREDI 23 MARS

Avoine blanche et ou jaune, 47 kilos, poids naturel Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées.

Clôture. — Mars, 46.50 ; avril, 46.50 ; mai, 47.50 ; 3 d'avril, 48 ; 3 de mai, 49.

Blé 76 kilos poids naturel, Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Mars, 129 V.

Clôture. — Mars, 128.50.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées

Clôture. — Mars, 86 ; avril, 86 ; mai, 87.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première cote. — Août-septembre, 57 V. ; 4 derniers, 57 V.

Dernière cote. — Août-septembre, 57 N. ; 4 derniers, 57 N.

Clôture — Mars, 67 ; avril, 66.50 ; mai-juin, 62 ; juillet, 56 ; août-septembre, 57 ; 4 derniers, 57.

Nitrate de Soude, 95%, magasin Dunkerque. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Huile de Lin départ usine ou magasin Les 100 kilos nets, fûts prêtés, comptant sans escompte, sans taxe à la production.

Première cote. — Mars, 130 V. ; avril, 132.50 V. ; mai-juin, 136.25 V. ; 4 de mai, 140 V. ; 4 derniers, 140 A., 142.50 V.

Dernière cote. — Mars, 130 V. ; avril, 128.75 A., 132.50 V. ; mai-juin, 132.50 A., 136.25 V ; 4 de mai, 136.25 A., 140 V. ; 4 derniers, 137.50 A., 141.25 V.

Clôture. — Mars, 128.75 ; avril, 131.25 ; mai-juin, 135 ; 4 de mai, 138.75 ; 4 derniers, 140.

Tourteaux de Lin départ usine ou magasin. En vrac, comptant sans escompte.

Première cote. — Mars, 65 A., 66 V. ; avril, 60 A., 62 V. ; 4 de mai, 59 A., 59.75 V. ; 4 derniers, 60 A., 62.75 V. ; 4 de novembre, 61.50 A., 64.25 V.

Dernière cote. — Mars, 65 A., 66.75 V. ; avril, 62 V. ; 4 de mai, 59 A., 59.50 V. ; 4 derniers, 60 A., 62.50 V. ; 4 de novembre, 64 V.

Clôture. — Mars, 66 ; avril, 61.50 ; 4 de mai, 59.25 ; 4 derniers, 61.75 ; 4 de novembre, 63.

POUR MAIGRIR
SURÉMENT - RAPIDEMENT - SANS DANGER
PRENEZ LES NERBES D'ISLANDE
LILLE : Phie de Paris, 1 pl. de la Gare, et Phie Principale, 29 r. Neuve. — ROUBAIX : Phie Corbeaux, 11 r. de Lannoy et ttes Phies

BOURSE DE PARIS DU 23 MARS 1934

VALEURS	C. préc.	C. du J.
PARQUET COMPTANT		
5 % perp.	97 10	97 45
3 % amort.	76 95	76 80
3 1/2 % am.	85 15	..
4 % 1917	73 40	73 70
4 % 1918	74 20	74
5 % 1920	164	164 40
4 % 1925	100 80	101 ..
4 1/2 % 1925 A	79 55	79 ..
4 1/2 % 1925 B	85 05	85 05
O. Tr. 4 1/2 %	486 50	487 ..
Ch. F. 4 %	328 ..	332 ..
— 5 %	361 ..	361 ..
P T T 5 %	450 ..	451 ..
— 4 1/2 %	420 ..	418 ..
Bons du Tr.		
5 % 1926	52 80	54 50
5 % 1928	541 ..	540 ..
4 1/2 % 1932	92 50	92 ..
Caisse aut. 4 1/2	604 ..	607 ..
Crédit Nat.		
5 % 1919	526 ..	526 ..
6 % 1920	563 ..	565 ..
6 % 1921	518 ..	516 ..
Juillet 1922	521 50	521 ..
Janvier 1923	508 ..	508 ..
Juin 1923	518 50	518 ..
Janvier 1924	520 ..	520 ..
5 % 1922	..	..
4 1/2 % 1924	940 ..	946 ..
Dép. N. 6 %	493 ..	49. ..
Banq. d'F.	1650 ..	1653 ..
Soc. Géner.	105 ..	1099 ..
Ch. F. Est	67 ..	675 ..
— Lyon	864 ..	864 ..
— Midi	667 ..	675 ..
— Nord	1238 ..	123. ..
— Orléans	858 ..	858 ..
Métropolitain	1142 ..	145 ..
Elect. Paris	975 ..	970 ..
Ed. G. du Nord	623 ..	624 ..
Ed. Et N. F.	658 ..	66. ..
Thom.-Houst.	173 ..	175 ..
Nord Esl	38 ..	374 ..
Schneider	1516 ..	1505 ..
Tréfil. Havre	359 ..	355 ..
Courrières	36. ..	36. ..
Lens	346 ..	347 ..
Vicoigne	475 ..	476 ..
Berge	72 50	71 50

VALEURS	C. préc.	C. du J.
PARQUET COMPTANT		
Aluminium	549 ..	546 ..
Peugeot	349 ..	344 ..
Egypte unif.	16 82	16 94
Japon 1907	1 85	1 84
Suisse consol.	17 75	18 25
Royal Dutch	16700 ..	16850 ..
Suez Egypt.	410 ..	426 ..
Lille B. T.	153 ..	155 ..
Lot. St-Quent.	98 ..	..
Le Blan et Cie	332 ..	332 ..
Saint Frères	171 ..	174 ..
Cie de France	181 ..	..
Ac. Longwy	231 ..	230 ..
Ac. du Nord	248 ..	247 ..
Ac. Paris-Out.	650 ..	654 ..
Ac. Saint Maur	410 ..	406 ..
Arbel	301 ..	303 ..
Banque France	89 50	88 ..
Comp. Nd Fr.	130 ..	..
Constr. Méc.	215 ..	215 ..
Cives Lille	552 ..	573 ..
Jeumont act.	445 ..	425 ..
P. B. M. C. F.	1530 ..	1510 ..
Chen.-Anzin	985 ..	970 ..
Couvrou	856 ..	900 ..
Sos. Maub.	580 ..	581 ..
Béthune act.	4825 ..	4800 ..
— (10e)	455 ..	457 ..
Asiche	1616 ..	1610 ..
Nizin	912 ..	915 ..
Blanzy	581 ..	581 ..
Carvin	13.2 ..	1300 ..
Bourges	852 ..	835 ..
Tigny-d'Alra.	58 ..	..
Marles	495 ..	460 ..
Ostricourt	1050 ..	998 ..
Lille Bonn. p.	620 ..	600 ..
— o.	380 ..	374 ..
Raff. Ste-T. 10	726 ..	741 ..
Saint-Gobain	1121 ..	1137 ..
Verr. Aniche	450 ..	450 ..
Cim. Franç.	1605 ..	1725 ..
Cim. Boulon	100 ..	109 ..
C. I. O. Ste-R.	3010 ..	3150 ..
Potiet Chass.	398 ..	420 ..
Astur. Mines	94 ..	81 ..
Zinc Silésie	115 ..	115 ..
Mars de cred.	540 ..	546 ..
Bukanowski	117 50	120 ..

VALEURS	C. préc.	C. du J.
BANQUE COMPTANT		
Bruay	1775 ..	1765 ..
Clarence	264 ..	273 ..
Lévris cp. 30	5450 ..	5475 ..
La Lucette	1.0 ..	1.2 ..
Rubize	146 ..	143 ..
PARQUET TERME		
Sanq. de F.	10850 ..	10505 ..
Banq. Paris	1325 ..	1339 ..
Un. Paris	180 ..	183 ..
C. Nat. d'Es.	396 ..	395 ..
Crédit Fonc.	4425 ..	4424 ..
Crédit Lyon	2600 ..	1983 ..
Pennaroya	180 ..	176 50
Gafsa	501 ..	502 ..
Citroën	193 ..	188 ..
Say	2010 ..	2010 ..
Fonc. Egypt.	2140 ..	2145 ..
Wag.-Lits	98 ..	98 ..
Central Mine	1583 ..	1608 ..
Montecatini	184 50	184 50
Rio-Tinto	1456 ..	1406 ..
Norv. Azot	455 ..	485 ..
BANQUE TERME		
Albi	435 ..	436 ..
Astra Rom.	82 25	82 ..
Bruay 1/10	178 ..	174 50
Caoutchouc	88 ..	85 50
Charbonnage	87 ..	87 75
Concordia	49 50	47 50
De Beers ord.	395 ..	397 ..
Ekaterino	22 ..	22 ..
Goldfields	285 ..	289 ..
Hall du Pétr.	300 50	302 ..
Ingersoll	80 25	80 ..
Lévin Act.	183 ..	184 ..
Malacca ord.	104 ..	103 50
Mexic. Eagle	41 25	41 50
Randmines	500 ..	503 ..
Shell Transp.	203 50	204 ..
Silva Plana	46 ..	46 ..
Tanganyka	67 50	66 50
Tharsis	280 ..	284 ..
Vieill. Mont.	1145 ..	1140 ..

OBLIGATIONS. — Ville de Paris : 1871, 390, 1875 470, 1876 475 ; 1909, 305, 1894 96 253 ; 1905 300, 1899 287, 1904 299, 1910 2 3/4 268, 1910 3 % 245, 1912, 249, 1926 6 % 511, 1928 5 %, 833, 1929 4 1/2, 515, 1930 4 %, 750, à lots 1930 4 %, 744, 1931 4 %, 734. Fortif. 4 %, 300, 1932 4 1/2, 809.

Foncières : 1879, 510, 1883 477 ; 1885 310 ; 1/5, 72.50, 1895, 320, 1903 321, 1909, 167 ; 1913 3 1/2 %, 340 1913 4 %, 421, 1930 4 1/2 %, 750.

Communales : 1879, 510 ; 1880, 300, 1891, 375 ; 1892, 300 ; 1899, 234 ; 1906, 315 ; 1912, 164 ; 1926 500 ; 1927, 492 ; 1929, 536, 1930 4 %, 730 ; 1931 4 %, 774 ; 1931-32, 745 ; 1932, 794 ; 1933 5 %, 852. Panama oblig., 128.

CHANGES. — Londres 77.33 ; New-York 15.1475 ; Belgique 353.75 ; Espagne 207.00 ; Hollande 1 023.50 ; Italie 130.35 ; Suisse 498.63.

BOURSE DE BRUXELLES DU 23 MARS 1934

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Comptant		
Rte belg 3 %	72 ..	..
5 % d guerre	494 ..	..
Lots Congo 88	117 25	117 25
Banq. Nation	2605 ..	2006 ..
Soc. Gén. l'	3600 ..	3800 ..
Ch. fer Congo	270 ..	275 ..
C. O. Lacs c.	275 ..	272 ..
Cockerill	650 ..	..

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Comptant		
Const. El. Ch.	485 ..	485 ..
Ougrée	630 ..	630 ..
Providence	7225 ..	7300 ..
Sam. Mos.	1975 ..	..
Baeringen	215 ..	200 ..
Kessales	1395 ..	1395 ..
Laura	545 ..	555 ..
Asturienne	132 ..	128 ..

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Comptant		
Vieill. Mont.	1045 ..	1040 ..
Electro belge	2175 ..	2160 ..
Dahlbusch	325 ..	300 ..
Sidérie	172 50	175 ..
Canada pat.	360 ..	365 ..
Tubize ord.	39 ..	..
Un. M. Kat.	2830 ..	2785 ..

BOURSE DE LILLE DU 23 MARS 1934

VALEURS	C. préc.	C. du J.
CHARBONNAGES		
Alb.	451 ..	..
» Part.	350 ..	..
Aniche	1650 ..	1650 ..
Anzin	821 ..	910 ..
Bethune	4845 ..	4760 ..
» 10e	485 ..	482 ..
Blanzy	585 ..	..
Bruay	1799 ..	1787 ..
» 10e	180 ..	180 ..
Carvin	1312 ..	1312 ..
Clarence	282 ..	282 ..
Com. Fourch.	180 ..	..
Courrières	260 ..	254 ..
Crespin	67 ..	..
Bourges	860 ..	841 ..
Escarpelle	2690 ..	2510 ..
Frankenholz	138 ..	140 ..
Gouy-Servins	45 ..	..
Lens	360 ..	360 ..
Lievin	184 ..	186 ..
» c. 30 ac.	5525 ..	5350 ..
Ligny-les-Aire	65 ..	..
» Part.	46 ..	..
Marles 70e	463 ..	460 ..
Nord d'Alais	185 ..	..
Ostricourt	993 ..	994 ..
Thivencelles	104 ..	104 ..
Vicoigne	481 ..	475 ..

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Constr. Méc.	216 ..	216 ..
Delat-Frouart	180 ..	180 ..
Den. Anzin	958 ..	968 ..
Escaut Capl.	559 ..	..
Fives-Lille	867 ..	865 ..
A. Léonard a.	44 ..	..
» Part.	172 ..	..
Mar. et Hom.	316 ..	318 ..
Nord et Est	386 ..	381 ..
Mat. Fr. Bel.	1510 ..	1515 ..
Jeumont	431 ..	428 ..
» Part.	1914 ..	..
Tref. Lens	504 ..	..
Louv. et Rec.	398 ..	398 ..
Peugeot	350 ..	350 ..
Ryo-Carteau	..	..
St-Am. (F.-L.)	1630 ..	..
San. Maub.	585 ..	590 ..
PÉTROLES		
Fr.-Polon.	450 ..	450 ..
Grebownika	45